Intervention générale : coupes budgétaires contre les associations d'aide au logement et culturel, enquête sur l'identité du Val-de-Marne

Intervention de Fatiha Aggoune
Présidente du groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes

Monsieur le Président, Chèr∙es collègues,

La commission permanente qui se tient aujourd'hui poursuit concrètement la mise en œuvre de votre Budget Primitif, présenté le 7 avril dernier. Un Budget que nous avions qualifié, à juste titre, de Budget de renoncement et profondément antisocial.

Le rapport n°8 que vous avez évoqué M. le Président, portant sur le financement de l'accompagnement social lié au logement et de l'aide à la médiation locative pour l'année 2025, illustre bien cette orientation. Il propose une diminution globale des crédits de près de 3 000 euros.¹

D'ailleurs, autre grande préoccupation qui ressort de ce rapport, c'est la réduction de 66 400 euros alloués à l'association Habitat et Humanisme Urgence. Nous demandons des explications claires et précises sur ce choix : qu'est-ce qui justifie une telle baisse ?

Cette décision semble malheureusement s'inscrire dans une logique plus large opérée par votre majorité : celle d'un désengagement du Département sur les questions liées au logement. Je rappelle, à ce titre, votre décision de mettre fin à toute forme d'implication du Département dans le logement public.²

-

¹ 2 950 € en moins par rapport à 2024.

² A l'exception des opérations inscrites dans les conventions de renouvellement urbain, aucune subvention au titre de la construction, de la réhabilitation ou de la résidentialisation de logement locatif social n'est plus étudiée depuis le 31 octobre 2024.

Mais c'est surtout le secteur culturel qui fait les frais des coupes les plus brutales à l'occasion de cette Commission permanente. Nous l'avions déjà annoncé lors de la présentation du Budget 2025, les secteurs culturels, jeunesse, sport et loisirs perdent environ 34 % de crédits de fonctionnement pour cette année! Forcément, une décision désastreuse comme celle-ci qui se traduit inévitablement dans les rapports soumis au vote aujourd'hui avec des coupes nettes importantes.

Le rapport 28 acte une baisse de 16 % des aides départementales aux activités de diffusion, à la création et aux actions culturelles menées par les scènes publiques de proximité³.

Les subventions aux festivals et aux actions culturelles départementales reculent également de manière significative : elles diminuent de 217 000 euros pour l'année 2025.

Le Festi' Val-de-Marne, festival emblématique de notre Département, est tout particulièrement impacté : sa subvention dégringole de 100 000 euros cette année, soit une chute de 131 000 euros en deux ans.

Nous avons d'ailleurs appris que le festival ne passera pas par Gentilly cette année, contrairement aux années précédentes.

Quelles orientations politiques motivent de tels choix concernant le passage du Festi'Val-de-Marne ? Quelles autres communes verront également disparaître cet événement culturel ? Faut-il craindre un effacement progressif de ce festival ?

Enfin, nous constatons l'absence totale de subvention au Festival International de Films de Femmes dans ce rapport. Vous appliquez donc votre décision de mettre fin au soutien départemental à cette structure reconnue et essentielle. Il s'agissait pour rappel, d'une subvention de 100 000€! Nous tenons à réaffirmer ici notre attachement à ce festival et vous demandons de revenir sur cette décision.

³ 841 000€ en 2024, contre 706 000€ pour l'année 2025.

Concernant le rapport 35, portant sur les subventions départementales de fonctionnement pour l'année 2025 aux équipements culturels à rayonnement départemental, acte une baisse de près de 5 % des aides allouées. Parmi les structures très durement touchée, la Briqueterie voit sa subvention chuter de près de 100 000€⁴.

Ces baisses s'ajoutent à des années de gel des subventions, dans un contexte d'inflation grandissante et d'explosion des coûts, notamment pour la logistique et la production. Il ne s'agit donc pas de simples ajustements, mais de coupes nettes, qui menacent la pérennité même de l'offre culturelle en Val-de-Marne.

Certes, les contraintes budgétaires existent. Mais la culture ne peut pas être réduite à une simple variable d'ajustement budgétaire! Elle participe à la construction de notre identité collective et à la singularité de notre Département.

Enfin, je terminerai sur le rapport 12 concernant la tarification de la demi-pension des collèges publics pour la rentrée de septembre 2025.

L'année dernière, nous avions interrogé l'exécutif en demandant un bilan détaillant les éléments qui nous permettraient de prendre une position en la matière. Or, dans le rapport qui nous est soumis, aucune précision n'est apportée. Notre groupe s'abstiendra donc sur ce rapport, ainsi que sur les rapports 28, 30 et 35.

Je vous remercie

Seul le prononcé fait foi

_

^{4 -97 000€}